



Solde congés payés suite à une rupture conventionnelle

Par **guest95**, le **22/02/2017 à 18:37**

BonjourrrrrJe viens de recevoir mon solde de tout compte suite à une rupture conventionnelle. Le solde de mes congés payés (15,96) apparaît sur ma fiche de payé mais également une ligne étrange intitulée "déduction départ" avec un montant à déduire quasi identique au montant du solde de mes congés payés. Je ne comprends pas cette déduction.rnrnPouvez-vous m'aider ?rnrnMercirnrCordialement

Par **morobar**, le **22/02/2017 à 18:44**

Bonjour,rnrnQuasi identique, ce n'est pas identique.rnrnOn peut imaginer:rnrn* paiement CP dans le brutrnrn* déduction de la même somme dans le net.rnrnAinsi charges et précomptes sont bien établis.rnrnA la condition que le solde de tout compte comporte un tem du montant des CP en net.